

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 23 juin 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame BELHADEF

Convocation envoyée le 17 juin 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 44

Nombre de présents participant au vote : 33

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean DUBUET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Didier RELOT
Madame Danielle JUBAN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Laurent GOBET	
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

Membres absents :

Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
Monsieur Lionel SANCHEZ	Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Monique BAYARD	

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME
Subvention 2022 à la FRMJC Bourgogne Franche-Comté

Une nouvelle édition du Grand Déj des associations organisée par la Fédération Régionale des MJC Bourgogne Franche-Comté aura lieu le 11 septembre prochain et a pour objectifs :

- de rassembler les associations bourguignonnes en un même lieu, durant une journée afin de les faire connaître du grand public ;
- de favoriser les rencontres et échanges entre associations et institutions ;
- de donner un espace aux partenaires institutionnels pour montrer leur engagement au service de la vie associative.

Cet événement est un temps fédérateur important pour tous les acteurs locaux, avec près de 300 associations réunies et 6 000 visiteurs concernés en 2021.

Cette manifestation se déroulera à nouveau au sein du parc de la Toison d'Or, transformé en village. Des « quartiers » thématiques regrouperont les associations sous des tentes pour présenter leurs activités, avec également des espaces ouverts pour des animations et ateliers de découvertes. En complément, une programmation « officielle » viendra ponctuer l'ensemble de la journée (concerts, spectacles, etc.).

Dans la mesure où cette démarche s'inscrit dans ses priorités en terme d'accompagnement des acteurs associatifs, notamment au titre de la Politique de la Ville et dans un contexte particulièrement sensible pour les associations avec les baisses de financements envisagées, Dijon Métropole se propose de soutenir l'événement en allouant à la FRMJC Bourgogne Franche-Comté une subvention de 21 000 €.

LE BUREAU,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de mandater** le Président pour signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 21 000 € à la FRMJC Bourgogne Franche-Comté ;
- **d'inscrire et de prélever** les crédits nécessaires sur les budgets 2022 de Dijon Métropole.

SCRUTIN POUR : 38 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)